



## Compte rendu de la réunion du Comité d'orientation national de la santé et de la sécurité au travail (CONSST) du 7 mai 2015

159, promenade Cleopatra, Ottawa (Ontario)  
Salle de conférence 207

### Membres représentant les employés

- Dr Ayman Soryal (coprésident)
- Zeljko Ruzicic
- Terry Petrow
- Bob Kingston (coprésident)
- Marlene O'Neil
- Randy Olynyk pour Rick Cormier
- Barbara Kristjansson

### Membres représentant l'employeur

- Gérard Étienne (coprésident)
- Chantal Seeton
- Marc Sabourin
- Nancy Fahey
- Kathryn McElhone

### Conseiller technique

- A. Craig Houghton

### Secrétariat

- Kerry Piccolotto

### Absents

- Sharon Drolet
- Richard Arsenault

### Invités

- James Crawford
- David Deriger
- Scott Thompson

- 
1. Mot de bienvenue du président
  2. Examen et approbation de l'ordre du jour
  3. Examen et approbation du compte rendu de la réunion du 25 février 2015
  4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 25 février 2015
  5. Points permanents
  6. Affaires nouvelles
  7. Tour de table
-

## 1. Mot de bienvenue du président

Gérard Étienne souhaite la bienvenue aux participants.

## 2. Examen et approbation de l'ordre du jour

Aucun changement n'est apporté à l'ordre du jour. Le secrétariat demande que le point « Consultation officielle sur la proposition de l'employeur visant l'inclusion de l'utilisation de moyens électroniques pour les réunions des comités d'orientation de SST nationaux, régionaux et des centres opérationnels » soit examiné durant la matinée en raison d'un conflit d'horaire des présentateurs. L'ordre du jour est accepté à la suite du déplacement du point.

## 3. Examen et approbation du compte rendu de la réunion du 5 novembre 2014

Nancy Fahey demande qu'une modification soit apportée au compte rendu de la réunion du 5 novembre 2014, notamment la suppression d'un paragraphe figurant au point j), « Confinement barricadé ».

Les membres approuvent le changement. Le compte rendu de la réunion est approuvé.

## 4. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 25 février 2015

### a) Sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S)

- **Craig Houghton** fera le point à la réunion de juillet 2015.

### b) La demande d'un certificat médical par l'employeur peut entraîner des risques de maladie pour des employés et des patients et fait perdre un temps précieux aux médecins

Chantal Seeton informe le Comité que la lettre instructive à ce sujet a été distribuée par l'intermédiaire des responsables des négociations collectives de l'organisation. Bob Kingston mentionne que le Comité aurait dû être consulté sur la version finale du document avant la distribution.

#### Mesures de suivi :

- **Chantal Seeton** fera circuler le document aux membres du CONSST avant la prochaine réunion.
- **Gérard Étienne** organisera une téléconférence distincte avec Bob Kingston et Lina Johansson pour discuter de la note de service.

**ÉTAT : DOSSIER CLOS**

### c) Retrait des données sur les employés dans des documents communiqués à la suite d'une demande d'AIPRP qui peuvent présenter un risque en matière de sécurité pour les employés

- La **Section de la SST et de la prévention** a rédigé et envoyé à la Section de la gouvernance de la SST un communiqué sur l'article 17 de la *Loi sur l'accès à l'information* et a souligné l'importance de signaler tout incident de sécurité à l'aide du rapport d'incidence de sécurité.

**ÉTAT : DOSSIER CLOS**

## **d) Confinement barricadé**

Nancy Fahey présente David Deriger, directeur de la Division des services de sécurité et d'aménagement.

M. Deriger donne un exposé sur les leçons apprises à la suite de l'incident du 22 octobre 2014 du point de vue de la santé et de la sécurité.

L'Agence a 176 bureaux partout au pays et, par conséquent, 176 agents principaux d'immeuble responsables de gérer les incidents afin d'assurer la protection et la sécurité de tous les employés de l'ACIA.

L'incident du 22 octobre 2014 a souligné l'importance de clarifier et de renforcer le rôle des agents principaux d'immeuble, ainsi que la structure de commandement des interventions et les plans d'intervention en cas d'urgence de l'immeuble.

Le SCT élabore un document d'orientation pour les institutions fédérales intitulé « Plan d'urgence et d'évacuation dans les immeubles », qui fournira des directives pour gérer tous les types d'urgences dans les immeubles.

L'Agence est en train d'améliorer ses protocoles de sécurité en fonction du nouveau document du SCT.

Le Comité mentionne quelques défis selon le type de travail accompli :

Dans les établissements de tierces parties, il faut trouver un équilibre entre le lieu de travail (qui n'est pas contrôlé par l'ACIA) et la protection de la santé et de la sécurité de nos employés lors de ces types d'incidents;

Il faut établir un plan de communication pour le personnel travaillant sur le terrain ou à l'extérieur des bureaux;

Les agents principaux d'immeuble doivent travailler en partenariat avec les agents des secours d'immeuble en respectant la partie XVII du RCSST et en l'incorporant dans les protocoles de sécurité améliorés.

M. Deriger reconnaît les défis et mentionne qu'une consultation aura lieu auprès des intervenants internes et externes, y compris les comités et les représentants locaux de la SST, afin d'assurer que les procédures d'intervention d'urgence sont exactes et tiennent compte des types de locaux occupés par nos employés.

Les membres du Comité remercient M. Deriger et Mme Fahey pour l'exposé.

**ÉTAT : DOSSIER CLOS**

## **e) Dépistage de la tuberculose chez des bovins à Brandon (Manitoba)**

La Section de la SST et de la prévention a fait un suivi auprès du centre opérationnel de l'Ouest concernant l'analyse de la cause fondamentale de cet incident. Les renseignements fournis ne constituaient pas une analyse de la cause fondamentale et d'autres directives ont été fournies afin d'assurer qu'une analyse appropriée est effectuée.

On fera le point sur cette question lors de la prochaine réunion.

### **Mesure de suivi :**

- La **Section de la SST et de la prévention** présentera les renseignements fournis par le centre opérationnel de l'Ouest à la prochaine réunion.

## **f) Vérification de la SST**

En raison d'une éclosion d'influenza aviaire en Ontario, les coprésidents n'ont pas eu la chance de discuter de la vérification. Cette discussion se tiendra avant la prochaine réunion et la question sera examinée davantage à la réunion de juillet.

### **Mesure de suivi :**

- **Craig Houghton** s'assurera que les coprésidents discutent de ce point pour qu'il puisse être réexaminé à la réunion de juillet.

## **g) Conséquences du travail par quarts sur la santé**

La Section de la SST et de la prévention a envoyé des communications à la Section de la gouvernance de la SST concernant cette question, dont un rappel concernant le rôle des comités locaux de SST et des ressources documentaires. Bob Kingston signale que le CONSST devrait confirmer que les comités locaux de SST sont conscients de leurs responsabilités de surveillance et qu'ils sont engagés.

### **Mesure de suivi :**

- La **Section de la SST et de la prévention** fera un suivi afin de confirmer.

## **h) Composition pour 2015**

On rappelle à tous les membres du CONSST (y compris les remplaçants) de remplir et signer leur formulaire « Avis de sélection et de nomination ».

### **Mesure de suivi :**

- Le **Secrétariat du CONSST** fera un suivi auprès des personnes qui n'ont pas rempli et présenté leur formulaire pour 2015.

**ÉTAT : DOSSIER CLOS**

## **5. Points permanents**

### **a) Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)**

L'ACIA a négocié un plus grand nombre de séances gratuites sur le mieux-être pour chaque année du contrat (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars). Pour que tous les employés aient la possibilité d'assister aux séances sur le mieux-être, quinze (15) séances ont initialement été attribuées à chacun des quatre centres opérationnels, à l'AC et aux laboratoires. Pour réserver des séances, il faut remplir un formulaire de demande du PAEF (ACIA 5383) et l'envoyer à la boîte aux lettres du PAEF de l'ACIA.

Les séances qui n'auront pas été réservées ou utilisées au 31 décembre 2014 seront regroupées et attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi. À ce moment-là, chaque

demandeur aura droit à une séance par mois civil jusqu'à ce que toutes les séances aient été allouées.

## **b) Programme de services de santé**

Le contrat a été attribué à WHCS.

### **Mesure de suivi :**

- Le **Secrétariat du CONSST** demandera à WHCS de faire un exposé sur les services disponibles à la réunion de juillet.

## **c) Formation obligatoire de l'ACIA en matière de SST**

En raison de l'écllosion d'influenza aviaire en Ontario, ce point sera reporté à la prochaine réunion.

### **Mesures de suivi :**

- **Craig Houghton** s'assurera que la formation obligatoire de l'ACIA en matière de SST fait l'objet de discussions lors de la prochaine téléconférence des coprésidents afin d'élaborer un plan qui sera présenté au CHD. Ce plan soulignera que les exigences de formation doivent être satisfaites pour assurer la conformité avec le CCT ainsi que protéger la santé et la sécurité des employés de l'Agence.
- Le **Secrétariat du CONSST** assurera que les membres du CONSST reçoivent une formation officielle sur leurs rôles et responsabilités.

## **d) Projet de gestion de l'incapacité (PGLI)**

Chantal Seeton informe les membres du CONSST des progrès réalisés à l'égard du PGLI.

Le projet a été présenté au Comité de gestion horizontale (CGH), qui a renouvelé son soutien. L'accent a été mis sur le soutien des employés et les services de sensibilisation. Le sous-comité du PGLI s'est réuni et a entrepris une discussion initiale sur les éléments de la demande de propositions pour un fournisseur de services tiers.

### **Mesure de suivi :**

- **L'équipe du PGLI** donnera un exposé complet sur le PGLI à la prochaine réunion du CONSST.

## **e) Les cinq priorités du CONSST – Suivi de l'exposé présenté au CHD en juillet 2012**

En raison d'autres priorités, l'exposé à l'intention du Comité de la haute direction (CHD) sur les cinq priorités doit être reporté.

### **Mesure de suivi :**

- **Craig Houghton établira avec les coprésidents** la nouvelle date de l'exposé.

## **f) Stratégie sur la santé mentale – Projet pilote entre pairs**

Chantal Seeton fait le point sur les réalisations du projet depuis la dernière réunion du CONSST.

Une (1) séance de formation a été offerte; seize (16) employés ont été formés pour devenir des pairs aidants. Le 11 mai, trente (30) employés ont participé à la deuxième ronde de formation, représentant principalement la Direction générale des opérations ainsi qu'une répartition géographique entre les différentes régions du pays. Le but est de former quarante-sept (47) pairs aidants avant la date de lancement du projet, soit le 2 juin.

Les membres discutent de leurs frustrations relatives au calendrier des réunions du Comité directeur et le fait que le membre du Comité directeur représentant le CONSST veut se désister.

#### Mesure de suivi :

- **Les coprésidents du CONSST** discuteront de la question et tenteront de parvenir à un consensus sur la marche à suivre avant la prochaine réunion du CONSST en juillet.

### g) Prévention de la violence en milieu de travail – Formation

Tous les commentaires reçus des membres du CONSST ont été incorporés dans le scénarimage. Le 13 avril 2015, l'ébauche finale a été envoyée aux coprésidents; étant donné le contenu du scénarimage, on a demandé aux coprésidents de recommander que les travaux commencent par Apprentissage et perfectionnement pour lancer le module de formation. La recommandation a été accordée.

Les coprésidents du CONSST ont examiné la politique sur la prévention de la violence en milieu de travail (PVMT) et sont parvenus à un consensus sur les modifications requises. L'ébauche finale de la politique a été envoyée par courriel à tous les membres du CONSST le 20 avril 2015, avec une date limite du 5 mai 2015 pour répondre et fournir des commentaires. Aucun commentaire supplémentaire n'a été reçu. **Le CONSST recommande que la Section de la SST et de la prévention entame des démarches pour faire signer et approuver la politique modifiée par le président de l'Agence.**

#### Mesures de suivi :

- **Kerry Piccolotto** entreprendra les travaux auprès d'Apprentissage et perfectionnement en vue d'élaborer et d'offrir la formation sur la PVMT et consultera le CONSST au besoin.
- La **Section de la SST et de la prévention** rédigera la note d'information et commencera le processus en vue de faire approuver la politique modifiée sur la PVMT de l'ACIA par le président.

### i) Conformité avec le Programme du travail

Comme suite à la réunion du CONSST du 25 février 2015, Craig Houghton informe les membres de la décision du Tribunal de santé et sécurité au travail dans l'affaire entre l'ACIA et l'AFPC.

**ÉTAT : DOSSIER CLOS**

## 6. Affaires nouvelles

### a) Manuel de sécurité en laboratoire

La quatrième édition du Manuel de sécurité en laboratoire de l'ACIA est présentée au CONSST à des fins d'examen et de rétroaction, y compris un exposé sur les changements apportés au document. Le manuel a été envoyé à tous les coordonnateurs de la sécurité en laboratoire à des fins de consultation sur les changements, et l'examen continu du rendement sera présenté aux comités locaux de sécurité en laboratoire.

#### Mesure de suivi :

- **Les membres du CONSST** fourniront au secrétariat du CONSST leurs commentaires sur la quatrième édition du Manuel de sécurité en laboratoire au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2015.

### b) Manuel de santé et sécurité – Gestion des installations

Scott Thompson de la Direction générale de la gestion intégrée (DGGI) présente aux membres du CONSST le nouveau Manuel de santé et sécurité de la Gestion des installations de l'ACIA à des fins d'examen et de rétroaction. Lorsque toutes les fonctions relatives aux biens immobiliers de l'ACIA ont été regroupées en 2012, des incohérences en matière de santé et de sécurité ont été constatées au sein de la Gestion des installations. Une analyse des lacunes a été réalisée afin d'assurer que le personnel de laboratoire disposait d'un programme de sécurité en laboratoire. Il a été déterminé qu'il fallait mettre en œuvre un programme semblable pour le personnel de la Gestion des installations qui travaille maintenant à la DGGI. Le Réseau de sécurité des laboratoires participe au processus et les comités de sécurité en laboratoire joueront un rôle clé dans la mise en œuvre du programme.

#### Mesure de suivi :

- **Les membres du CONSST** fourniront au secrétariat du CONSST leurs commentaires sur le Manuel de santé et sécurité de la Gestion des installations de l'ACIA au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2015.

### **c) Consultation officielle sur la proposition de l'employeur visant l'inclusion de l'utilisation de moyens électroniques pour les réunions des comités d'orientation de SST nationaux, régionaux et des centres opérationnels**

Kathryn McElhone et James Crawford présentent au CONSST une proposition visant l'utilisation de moyens électroniques (téléconférences et vidéoconférences) pour les réunions des comités de SST nationaux, régionaux et des centres opérationnels. Cela permettra à l'employeur de s'acquitter de ses obligations en vertu du Code canadien du travail (CCT) en mettant à profit la technologie, tout en gérant efficacement ses obligations financières dans un contexte de restrictions budgétaires.

Une discussion plus générale s'ensuit entre les membres concernant les avantages et les désavantages de cette approche.

Les membres du CONSST conviennent que si un comité de SST régional ou de centre opérationnel souhaite se réunir par vidéoconférence ou téléconférence, la modification opérationnelle proposée doit être présentée au comité touché, être ajoutée à l'ordre du jour et faire l'objet de discussions par le comité afin de déterminer la marche à suivre selon la taille et la composition du comité. Ce processus devrait inclure la modification du mandat du comité au besoin.

#### **Recommandation :**

- **Que le CONSST** appuie le concept des réunions par moyens électroniques (téléconférence/vidéoconférence) pour les comités d'orientation nationaux, régionaux et des centres opérationnels, pourvu que chaque comité utilisant ces moyens en discute et détermine la marche à suivre selon la taille et la composition du comité. Le secrétariat rédigera une note de service à des fins de distribution par l'intermédiaire de la Section de la gouvernance, confirmant l'appui du CONSST et soulignant la nécessité de discuter et de parvenir à un consensus, ainsi que de modifier le mandat du comité au besoin.

#### **ÉTAT : DOSSIER CLOS**

### **Tour de table**

- On suggère que la prochaine réunion du CONSST ait lieu dans un laboratoire afin de donner aux membres du Comité l'occasion de visiter un laboratoire.  
**MESURE : La réunion de juillet aura lieu au Laboratoire de Fallowfield. Nancy Fahey organisera une visite du laboratoire pour tous les membres du Comité.**
- Un groupe de travail à l'échelle de la fonction publique se penche actuellement sur la mise en œuvre de la Norme sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail de l'Association canadienne de normalisation (Norme CSA CAN/CSA-Z1003-13). Bob fournira à Gérard le nom de la personne-ressource du groupe de travail au Conseil du Trésor.
- En dernier lieu : Dr Ayman Soryal informe les membres du CONSST qu'il souhaite se désister du Comité en tant que coprésident représentant les employés. Dr Soryal a choisi Dre Krista Puddester pour le remplacer au sein du Comité. Les membres remercient Dr Soryal de ses contributions et de son engagement à l'égard de la SST.

Date : 10 juillet 2015

Coprésident représentant  
les employés

Date : 10 juillet 2015

Coprésident représentant les  
employés

Date : 10 juillet 2015

Coprésident représentant  
l'employeur

